

Antoine Gosselin consultant inc.
1039 rue de Dijon
Québec (Québec) G1W 4M3
Téléphone : 418-650-0402
Courriel : antoine.gosselin@gmail.com

Le 18 août 2022

Facture no : 001212

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

630, boulevard René Lévesque Ouest
Bureau 2880
Montréal (Québec) H3B 1S6

À l'attention de :

François Vincent, Vice-président – Québec

Monsieur Vincent,

Veillez trouver ci-dessous le sommaire des services rendus relativement à l'examen de la stratégie de conversion du réseau des Îles-de-la-Madeleine à des énergies renouvelables dans le cadre de la phase 2 du Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec (R-4110-2019).

En espérant le tout à votre entière satisfaction,
Antoine Gosselin

	Taux (\$/heure)	Heures travaillées	Total
Honoraires professionnels	240	50,5	12 120,00 \$
Allocation forfaitaire (3%)			363,60 \$
Total			12 483,60 \$
TPS @ 5 % (#845842491)			624,18 \$
TVQ @ 9,975% (#1214783033)			1 245,24 \$
Grand Total			14 353,02 \$

Informations pour transfert bancaire :
Disponibles sur demande

Antoine Gosselin consultant inc.
1039 rue de Dijon
Québec (Québec) G1W 4M3
Téléphone : 418-650-0402
Courriel : antoine.gosselin@gmail.com

Détail des heures travaillées

2022-01-11	3	Analyse de la preuve.
2022-01-12	2.5	Analyse de la preuve.
2022-01-13	2.5	Analyse de la preuve. Préparation de la demande d'intervention.
2022-04-13	6.5	Analyse de la réponse à la DDR 10 de la Régie de l'énergie et préparation de la DDR de la FCEI,
2022-04-19	3.5	Analyse de la réponse à la DDR 10 de la Régie de l'énergie et préparation de la DDR de la FCEI.
2022-04-20	3	Préparation de la DDR de la FCEI.
2022-04-21	0.5	Préparation de la DDR de la FCEI.
2022-05-15	3	Analyse des réponses aux DDR.
2022-05-16	0.5	Préparation de la lettre de contestation.
2022-06-02	0.5	Appels.
2022-06-03	5	Recherche sur les réservoirs cryogéniques. Préparation de la preuve de la FCEI.
2022-06-05	6.5	Préparation de la preuve de la FCEI.
2022-06-06	7	Préparation de la preuve de la FCEI.
2022-06-07	2	Lecture de la preuve des autres intervenants.
2022-07-18	3	Lecture de la réponse à la DDR 11 de la Régie de l'énergie. Révision et ajouts à l'argumentation.